



BULLETIN D'ADHÉSION 2020-2021

Raison sociale de(s) société(s) :

Adresse :

Nom et Prénom du contact : Tel. :

Adresse e-mail :

N° inscription FAM : N° de SIRET :

Si vous avez plusieurs sociétés (par exemple, une de commercialisation et une production) veuillez nous indiquer toutes vos structures.

CÔTISATION CAMPAGNE 2020-2021

VOUS ÊTES PÉPINIÉRISTE

Nombre de plants mis en œuvre en 2020, certifiés et d'origine France :

VOUS ÊTES PRODUCTEUR DE PORTE-GREFFES ET / OU DE GREFFONS

Nombre d'hectares à déclarer sous marque Vitipep's :

VOUS ÊTES NÉGOCIANT

TARIFS DE L'ADHÉSION CAMPAGNE 2020-2021

MONO
ACTIVITÉ

PÉPINIÉRISTE

- Nombre de plants mis en œuvre en 2020, certifiés et d'origine France X 0,0025 € HT
- Minimum 300 € HT
- Maximum 9 000 € HT

PRODUCTEURS PORTES-GREFFES ET / OU GREFFONS

100€ HT / ha jusqu'à 3 ha
Au delà de 3ha : forfait 600€ HT

NÉGOCE

3 000€ HT

DOUBLE
ACTIVITÉ

PÉPINIÉRISTE + PRODUCTION PORTE-GREFFES ET/OU GREFFONS

Base Pépiniériste + 180€ HT

PÉPINIÉRISTE + NÉGOCE

Base Pépiniériste + 900€ HT

TRIPLE
ACTIVITÉ

PÉPINIÉRISTE + PRODUCTION PORTE-GREFFES ET/OU GREFFONS + NÉGOCE

Base Pépiniériste + 1080€ HT

MONTANT DE L'ADHÉSION : € HT TVA 20% : € MONTANT TTC : €

À COCHER AVANT TOUT ENVOI

- Je déclare avoir bien pris connaissance du cahier des charges de la marque Vitipep's, et du dispositif d'audit externe réalisé par Bureau Véritas dans l'année en cours.

Date, signature et tampon :